

Appel à candidatures

ÉCOLE JEUNES CHERCHEUR-E-S – 11 AU 17 DECEMBRE 2022, NIAMEY, NIGER

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le programme Global Africa lance un appel à candidatures pour sa première **École jeunes chercheur-e-s (EJC)**, instituée pour favoriser l'intégration des jeunes chercheur-e-s dans les communautés scientifiques des sciences sociales et permettre ainsi leur participation active à la constitution des savoirs qui se construisent dans le monde.

L'École jeunes chercheur-e-s est une **composante essentielle du projet Global Africa**. Elle est placée sous la responsabilité du laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), un laboratoire indépendant, à vocation sous-régionale, installé à Niamey, avec une antenne à Parakou, qui en assure la conception et la mise en œuvre avec les autres partenaires de Global Africa.

OBJECTIFS

L'École jeunes chercheur-e-s a été conçue pour renforcer les capacités des jeunes chercheur-e-s en matière d'écriture scientifique et d'édition scientifique. Elle vise les objectifs suivants :

- **Favoriser l'émergence, sur le continent, de chercheur-e-s** bien formés et capables de produire des articles de haut niveau, publiables dans *Global Africa*, mais aussi dans d'autres revues de bonne facture scientifique. Ces publications doivent pouvoir s'inscrire dans les questions à enjeux nationaux, régionaux et globaux.
- **Être un creuset de formation et de promotion de jeunes chercheur-e-s** en vue de leur insertion progressive dans le monde académique avec les moyens intellectuels requis en la matière. L'École jeunes chercheur-e-s souhaite contribuer au renouvellement des connaissances sur l'Afrique et à la promotion de profils de jeunes chercheur-e-s bien formés. Cette promotion de jeunes chercheur-e-s passe par la publication de leurs travaux ainsi que par le renforcement de leurs capacités en édition et en écriture dans un cadre de travail stimulant et propice aux échanges scientifiques porteurs.
- **Être un cadre de renforcement de capacités solide au profit des jeunes chercheur-e-s** et leur procurer un accompagnement durable à travers un processus de mentorat.

L'École jeunes chercheur-e-s, pour sa première session, se tiendra à Niamey et se déroulera sur une semaine. Elle sera connectée au numéro cinq de la revue *Global Africa*

GLOBAL AFRICA

qui portera sur les administrations publiques africaines (APA), sous le titre « **Décoloniser les futurs administratifs africains** » (voir plus bas l'appel).

Un tel objet suscite indiscutablement de l'intérêt chez les chercheur-e-s préoccupé.e.s de comprendre les dynamiques de l'État, telles qu'elles prennent forme et se développent en Afrique.

C'est un sujet ouvert à la pluridisciplinarité. Il est stimulant parce qu'il est aujourd'hui au cœur de bien des réflexions en sciences sociales. En conséquence, il permettra aux candidats retenus de contribuer valablement au renouvellement des connaissances sur un sujet toujours d'actualité, reconnu pour sa haute teneur stratégique dans les réflexions sur l'État en Afrique.

CANDIDATURES

L'École est ouverte aux jeunes chercheur-e-s de moins de 35 ans, titulaires d'un doctorat en sciences sociales ou s'apprêtant à soutenir en 2022, porteurs d'un projet d'article s'inscrivant dans la thématique du numéro dédié de *Global Africa*, dont l'appel à communication est ici disponible dans les pages suivantes.

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitæ ;
- Un projet d'article développé sur 10 pages (3 500-5 000 mots) ;
- Pour les doctorant-e-s soutenant en 2022, une attestation de dépôt ou lettre du directeur.rice de thèse confirmant la date de soutenance.

Les candidatures devront parvenir au secrétariat de l'École jeunes chercheur-e-s **au plus tard le 30 octobre 2022** à l'adresse suivante : school@globalafricasciences.org.

Décoloniser les futurs administratifs africains

NUMERO 5 GLOBAL AFRICA – SEPTEMBRE 2023

Dans la continuité du numéro 4 qui s'est attaché à élucider les enjeux liés à la création de connaissances en Afrique, *Global Africa* s'intéresse dans ce dossier aux inflexions épistémologiques, théoriques et méthodologiques nouvelles de l'étude de l'objet « administrations publiques en Afrique » et aux projections sur les futurs administratifs du Continent. Longtemps déclassés, les travaux sur les administrations publiques africaines ont connu un regain d'intérêt récent, comme le montrent les études menées par le [groupe de recherche transnational \(GRT\) sur « La bureaucratization des sociétés africaines¹ »](https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/projekte-kurzzeit-ehemalige/la-bureaucratization-des-societes-africaines.html) (2017-2021).

Si un tel objet suscite de l'intérêt pour une revue dédiée à l'analyse, à partir de l'Afrique, des enjeux globaux, c'est qu'on a là un site incontournable et essentiel (puisqu'il ne s'agit de rien de moins que de l'appareil de gestion des biens communs) pour observer et comprendre la gouvernance multi-acteurs d'États pris entre assujettissement à l'ordre néolibéral hégémonique, défis anciens et surgissement permanent d'enjeux transnationaux nouveaux. Enjeux qui remettent au centre du jeu les appareils d'État chargés de mettre en œuvre les réponses, que cela soit à travers des institutions régaliennes (armée, police, justice) ou des établissements publics (hôpitaux, universités...).

Alors même qu'elles sont confrontées à ces défis inédits, les administrations africaines demeurent des institutions puissamment travaillées par les paradigmes de l'importation (Badie 2002), du manque (Anders 2010 ; Bako-Arifari 2001, 2006 ; Bayart, Hibou & Ellis 1997), de la fragilité et de la carence (Cameron 2010 ; Bayart 1989), de l'inertie et de l'absence de doctrine (Darbon & Crouzel 2009). L'analyse au quotidien des administrations révèle en effet des appareils politiques et bureaucratiques défaillants et déviants ainsi que des interactions faites de domination, voire de violence, révélant que dans les rapports entre administrations publiques et citoyens usagers, les défis de l'efficacité, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion sont loin d'avoir été surmontés. Ces invariants ont justifié une permanente et chaotique ingénierie réformatrice et de l'aide, avec de graves conséquences pratiques et symboliques (Easterly 2010 ; Machikou 2013, 2014 ; Darbon 1985, 1990).

Jusqu'où se révèlent, dans ces administrations, des cadres et matrices coloniaux, ainsi qu'une gouvernementalité coloniale reproduisant ses effets dans le temps présent ? Comment libérer les futurs administratifs africains de la colonialité bureaucratique et inventer d'autres options ? Répondre à ces questions, c'est-à-dire élaborer une

¹ <https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/projekte-kurzzeit-ehemalige/la-bureaucratization-des-societes-africaines.html>.

théorie critique de l'administration présente et future, comporte dès lors — mais certainement pas exclusivement — la nécessité de déterminer l'ampleur et les implications multidimensionnelles du legs (post)colonial des États africains pour, sur cette base, élaborer des modèles de rechange et engager de nouvelles pratiques.

Ce numéro spécial s'attelle ainsi à mettre au clair les enjeux qui se rattachent à la décolonisation et à la refondation des futures administrations africaines. Il s'agit avant tout de combler un vide, car si l'on note que, significativement, la ruée décoloniale qui s'étend aux normes institutionnelles, épistémologies, ontologies, pratiques, politiques et processus va bon train, cette banalisation de la posture décoloniale ne doit pas faire illusion. Nul doute que l'un des espaces dans lequel l'entreprise décoloniale, violente et perturbatrice est loin d'avoir atteint ses promesses, c'est celui des institutions publiques. Pourtant, l'objet « administrations publiques » pose des problèmes (anciens et nouveaux) qui sont parmi les plus urgents à résoudre, notamment la souveraineté et l'efficacité administrative, la transformation radicale d'espaces de production d'inégalités, de discriminations et de corruption, la refondation des imaginaires administratifs et des significations sociales des dispositifs administratifs, le rapport à l'État et aux institutions publiques des administrés, les modes de (re)production des dispositifs de gouvernement.

À partir de quels outils analytiques cette entreprise peut se mettre en branle si l'on garde à l'esprit la provocante mise en garde de Audre Lorde contre la boîte à outils traditionnelle des sciences sociales : « *the master's tools will never dismantle the master's house* » (Lorde 1984/1979) ?

C'est à cet exercice qu'invite le présent numéro, qui entend reconstituer les ressorts de la décolonisation des administrations publiques africaines en privilégiant trois processus intimement liés.

1. Soustraire les futurs administratifs africains de la « bibliothèque bureaucratique »

Décoloniser les administrations africaines renvoie tout d'abord à un exercice de critique de la « bibliothèque bureaucratique » (GRT 2017-2021), c'est-à-dire du corpus de connaissances savantes, représentations, archives, croyances, systèmes experts, sur lequel reposent les bureaucraties africaines. En s'appuyant sur le concept de « bibliothèque coloniale » de Valentin Mudimbe, l'étude de la « bibliothèque bureaucratique » exige, rappellent les chercheurs du GRT, « une analyse complexe » en tant qu'elle est à la fois ordre épistémologique, co-production et mouvement continu. Par exemple, les organisations multilatérales, au premier rang desquelles la Banque mondiale, produisent, relaient et diffusent massivement des savoirs sur les administrations et sur le développement (Nay 2009 : 153).

Porter un regard décolonial, c'est donc décoloniser aussi et simultanément les bureaucraties des organisations internationales, en charge notamment des politiques de

réforme administrative et des questions de développement (BM, FMI, OMC), celles qui produisent les normes et mécanismes, ainsi que les Objectifs de développement, tels les OMD et les ODD massivement contrôlés par les pays les plus riches de l'OCDE. Paradoxalement, ces institutions sont encore plus réfractaires au changement et à la critique radicale que les administrations qu'elles sont censées appuyer (Nay 2009 : 160).

Porter un regard décolonial sur les administrations publiques africaines renvoie ensuite à un exercice analytique, dont le point d'entrée peut être l'interrogation suivante : comment saisit-on les continuités du colonial et comment prend-on en charge l'articulation du néo/postcolonial et du néopatrimonial (Bayart, Médard) ? Il s'agira ici de dévoiler les généalogies (post)coloniales et les ruptures ou absences de rupture dans une histoire marquée par l'appropriation des institutions coloniales par les nouvelles élites. Ce qui signifie aussi interroger les traces pratiques et symboliques de la gouvernamentalité (post)coloniale à travers ses dynamiques propres. C'est, en d'autres termes, se demander plus précisément à quels moments, dans quels secteurs et sur quelles populations le legs (néo)colonial se donne à voir. Pour et contre qui s'exerce-t-il ? Selon quelles modalités et pour quels effets ? Qu'est-ce qui, dans la crise permanente des APA, relève d'autres facteurs ?

2. Libérer les futurs administratifs africains de l'emprise de la réforme permanente

L'analyse du champ administratif révèle un monde grouillant de fonctionnaires, de bailleurs, d'experts, d'institutions bi/multilatérales et communautaires, d'ONG, de think tanks et de consultants privés avec leurs recettes réformatrices, leurs idéologies, valeurs et savoirs en conflit. Dans cette configuration, la réforme permanente a été érigée comme conditionnalité de « l'aide au développement » et comme mode de gouvernement des administrations africaines.

Avec la création de ce « marché de la réforme » se pérennise une dépendance technique liée au changement constant des normes, directives, règles de financement qui nécessitent un cycle infini de renforcement de compétences ni rationalisées ni évaluées. Il s'ensuit « un empilement qui interdit toute forme d'appropriation et d'institutionnalisation et rend *in fine* l'administration encore plus confuse. Les réformes de l'administration en Afrique ne se contentent pas de se cumuler, elles entrent en dialogues et produisent des contradictions ou des “animaux monstrueux” en associant sans réflexion des concepts et techniques d'autant plus incompatibles qu'ils sont portés par des organismes extérieurs différents et en compétition », soulignent Darbon et Crouzel (2009). Tout ceci fonde un sérieux débat sur l'autonomie des acteurs politico-administratifs internes, l'appropriation des modèles et techniques proposés et l'adaptation de ceux-ci à leur environnement social.

Il s'agit donc de libérer les futurs administratifs africains de la bibliothèque bureaucratique et du réflexe réformateur par des analyses centrées sur la mise en place d'administrations adaptées aux structures sociales et économiques propres aux pays africains, sensibles aux savoir-être locaux, aux normes culturelles, aux institutions sociales. Cette construction sociale de bureaucraties ancrées sur leur environnement socioculturel et économique permettra de façonner une doctrine endogène de l'administration des Afriques et la production d'un mode de régulation qui tienne compte dans ses interactions et outils de ce que Philippe Warin appelle « le débordement du social » (2002), c'est-à-dire la précarité d'une part majoritaire de la population, les disparités géographiques et économiques, ainsi que la rapidité des transformations en cours dans la démographie, les modes d'habiter, de consommer, de travailler, de communiquer, etc. Il s'agit là de redéfinir les services à offrir aux publics, les modalités de leur fourniture, les valeurs constitutives de la fonction publique, de sorte qu'il soit permis de retisser des liens de respect, de dignité, d'équité et d'inclusivité.

3. Refonder une nouvelle praxis administrative africaine

Enfin, en surmontant la grande désillusion (Stiglitz 2002), décoloniser renvoie aussi à un exercice praxéologique, dont il convient d'identifier les termes et les contours pratiques. La déconstruction et le démantèlement structurel de dispositifs (néo)coloniaux d'extraction, d'exploitation et de brutalité, comme le notait Yvette Mutumba, doivent « changer les structures autant que construire de nouvelles structures » (Larios 2020). Quelle configuration doit revêtir une administration décolonisée et comment y parvenir ?

Il s'agit ici d'en identifier les modèles endogènes en adressant terme à terme de manière critique les enjeux d'efficacité, de diversité, d'équité et d'inclusion et en déconstruisant les mécanismes de violence et d'oppression intériorisée et systémique dans les structures contemporaines de l'administration du réel.

La réflexion portera sur les formes, les missions, et les fonctions que devrait assumer une administration refondée à l'heure du digital. Jusqu'où, par exemple, les administrations numériques sont-elles une solution à l'ensemble de ces défis ?

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Anders, G., 2010, *In the Shadow of Good Governance. An Ethnography of Civil Service Reform in Africa*. Leiden, Brill.
- Badie, B., 1992, *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Bako-Arifari, N., 2006, "We don't eat the papers': corruption in transport, customs and the civil forces". In G. Blundo, J.-P. Olivier de Sardan, N. Bako Arifari, M. Tidjani Alou (Eds.), *Everyday Corruption and the State. Citizens and Public Officials in Africa*. London, Zed, pp. 177–224.
- Bako-Arifari, N., 2001, « La Corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires », *Politique africaine*, n° 83, p. 38–58.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., Hibou, B., 1997, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe.
- Bezes, P., 2008, « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ? », *Critique internationale*, 35 (2), p. 9-29.
- Bierschenk, T., J.-P. Chauveau, J.-P. Olivier de Sardan (Dir.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala & APAD.
- Blundo, G., 2001, « Négociant l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise », *Autrepart*, vol. 20, no 4, 2, p. 75-90.
- Blundo, G., 2006, "Dealing with the local state. The informal privatization of street-level bureaucracies in Senegal", *Development and Change* 37 (4), pp. 799–819.
- Cameron, R., 2010, « L'Administration publique en Afrique. Introduction », *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 76, p. 637-643.
- Cooper, F., 1996, *Decolonization and African Society: The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Copans, J., 2001, « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? » *Autrepart*, n° 20, p. 11-27.
- Darbon, D., Crouzel, I., 2009, « 3. Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », dans M. Gazibo (Éd.), *Le Politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Karthala, 2009, p. 71-101.
- Darbon, D., 1985, « Pour une socio-anthropologie administrative », *Revue française d'administration publique*, n° 35, p. 457-468.
- Darbon, D., 2015, « Des administrations africaines paradoxales : entre pratiques locales plurielles et régimes d'aide incertains », *Quaderni*, n° 87, p. 37-50.
- Darbon, D., 1990, « L'État prédateur », *Politique africaine*, n° 39, p. 37-45.
- Darbon, D., 2014, « Bureaucratisation des réformes administratives et action publique en Afrique : l'enjeu de la repolitisation du projet administratif », dans *Espaces du service public ; mélanges offerts à Jean du Bois de Gaudusson*, Presses universitaires de Bordeaux.
- Easterly, W., 2010, *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so Much Ill and so Little Good*. Penguin Press, New York.
- Fourchard, L., 2018, *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Hagmann, T., Péclard, D., 2010, "Negotiating statehood. Dynamics of power and domination in Africa", *Development and Change* 41 (4), pp. 539–562.

GLOBAL AFRICA

- Larios, P., 2020, “Yvette Mutumba on Why Decolonizing Institutions ‘Has to Hurt’”, *Frieze*, June 06. URL: <https://www.frieze.com/article/yvette-mutumba-why-decolonizing-institutions-has-hurt>
- Leguil-Bayart, J.-F., Bertrand, R., 2006, « De quel “legs colonial” parle-t-on ? », *Esprit*, n° 12, p. 134-160.
- Lorde, A., 1984, “The master’s tools will never dismantle the master’s house” (Comments given at the “personal and the political panel”, at the Second Sex Conference, on September 29, 1979, in New York).
- Luste Boulbina, S., 2012, « Décoloniser les institutions », *Mouvements*, n° 72, p. 131-141.
- Machikou Ngameni, N., 2013, « L’Entre-capture de la gratuité du service public judiciaire. Entre misère et distanciation », dans F. Hourquebie (Éd.), *Quel service public de la justice en Afrique francophone ?* Bruxelles, Bruylant, p. 165-174.
- Machikou Ngameni, N., 2014, « La Sédimentation d’une communauté de connaissance au cœur de l’action publique en Afrique. Un nouveau souffle pour les politiques publiques ? », dans F. Hourquebie (Éd.), *La doctrine dans l’espace africain francophone*, Bruxelles, Bruylant, p. 59-80.
- Mudimbe, V., 2021, *L’Invention de l’Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence africaine.
- Stiglitz, J., 2002, *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.
- Warin, Ph., 2002, *Les Dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, Paris, LGDJ.